

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Méliccia Cirocco](#)

<https://www.cadre21.org/membres/70bad56bc548878c8aad50aa>

Date d'obtention : 2021-04-21 13:49:34

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Les intervenants scolaire doivent aller chercher les informations sommaires et par la suite travailler en collaboration avec les policiers du milieu scolaire.

En aucun cas, nous devons chercher à voir les photos qui peuvent être compromettantes.

L'importance d'utiliser la grille de la méthode sexto lorsqu'une situation survient.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

D'agir plus rapidement lorsqu'une situation survient. Puisque j'aurai une marche à suivre, je m'assurerai que toutes les étapes seront respecter plutôt que d'improviser.

M'assurer que chaque personne impliqué dans la situation respecte son rôle.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

À ne pas vouloir regarder les photos.

M'assurer que toutes les personnes impliquées seront rencontrer et prises en charge.

Dans un cas d'acte malveillant, je référerai aux policiers afin de ne pas compromettre l'enquête.